

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2021

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2022

Messieurs les actionnaires de la société anonyme SOFAC, au capital de 193.200.000 dirhams, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 mars 2022 à 15:00 à Casablanca au siège social, sis à 57 - Boulevard ABDELMOUMEN, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021; Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021; Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
2. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
3. Examen du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées aux articles 56 et 57 de la loi n°17-95 du 30 août 1996 telle que modifiée et complétée par le dahir n° 1-15-106 du 29 juillet 2015 relatif à la société anonyme;
4. Renouvellement de mandat;
5. Jetons de présence;
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration;
7. Pouvoirs pour dépôts et formalités.

MODALITES DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une (1) action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 78-12, disposent d'un délai de (10) dix jours à compter de la publication du présent avis de convocation pour demander, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social, l'inscription des projets de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Les actionnaires seront accueillis au siège social, sis à 57 - Boulevard ABDELMOUMEN-Casablanca

DONNEES DE CONTACT :

- MME SOUAD SENNOUNI
- Tél : 05-22-42-96-14

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2022

1^{ère} résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes de l'exercice 2021, tels qu'ils ont été établis et présentés et faisant ressortir un bénéfice net comptable **Cent trente-trois millions sept cent soixante-deux mille cent dix-neuf dirhams et vingt-neuf centimes 133.762.119,29 DH** pour les comptes sociaux.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2021.

2^{ème} résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

- Décide d'affecter le Bénéfice net comptable de 2021 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	133.762.119,29 DH
Report à nouveau antérieur	172.383.816,34 DH
Réserve légale	0,00 DH
Bénéfice distribuable	306.145.935,63 DH
Dividendes à distribuer	88.292.400,00 DH

(45,7 Dirhams par action, distribuable le 24 juin 2022)

Le Report à nouveau après affectation est de 217.853.535,63 DH

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tel qu'ils lui ont été présentés.

3^{ème} résolution : Conventions visées à l'article 56 et 57

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 56 et 57 de la loi 17-95 du 30 août 1996 telle que modifiée et complétée par la loi n° 78-12 promulguée par le dahir n° 1-15-106 du 29 juillet 2015, approuve ses conclusions.

4^{ème} résolution : Renouvellement de mandat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur, pour six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2027 :

- **Le Crédit Immobilier et Hôtelier, représenté par Monsieur Younes ZOUBIR.**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur, pour six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2027 :

- **Barid Al Maghrib, représenté par Monsieur Ahmed Amin BEN DJELLOUN TOUMI.**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur, pour six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2027 :

- **Monsieur Khalid BENALLA.**

5^{ème} résolution : Quitus aux Administrateurs

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus définitif et sans réserve pour leur gestion durant l'exercice 2021.

6^{ème} résolution : Jetons de Présence

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer des jetons de présence.

7^{ème} résolution : Délégation de Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2021

PREAMBULE

REFERENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture et au 1 janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

BASES DE PRESENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

FILIALES

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture : Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin Décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/21		31/12/20		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100%	100%	100%	100%	Consolidante
SOFASSUR	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16 :

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- D'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- D'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition :

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

Exemptions d'utilisation :

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD). Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

• **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

• **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

• **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
 - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
 - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
 - Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest » SPPI) pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ». Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La norme IFRS 9 introduit :

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
 - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle".
 - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

Modèle à 3 stages :

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origine :

Stage 1 : loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois.

Stage 2 : reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie total du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

Stage 3 : comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

Options de staging retenu par SOFAC :

- Bucket 1 : Aucun impayé ;
- Bucket 2 : 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;
- Bucket 3 (défaut) : Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

• **La Probabilité de Défaut (PD)** : représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).

• **La LGD (Loss Given Default)** : représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.

• **L'EAD (Exposure At Default)** : représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.

• **L'ECL (Expected Credit Loss)** : représente la perte de crédit attendue à maturité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

Le modèle du coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Le modèle de la réévaluation peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable.

Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur : correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité : désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Categorie	Libelle	Nature de la valeur retenue
Immeubles d'exploitation	Siège SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Etanchéité, électricité, câblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs :

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :

- Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement)
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

Publiés en milliers de dirhams

Comptes consolidés au 31/12/21

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Actif	Notes	31/12/21	31/12/20
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	1.452	1.630
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	499.837	499.955
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		499.837	499.955
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	8.521	
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		8.521	
Titres au coût amorti	5.1.4		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	69.748	82.969
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	9.419.044	7.243.972
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		11.285	10.458
Actifs d'impôt différé		140.321	134.988
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	857.609	360.468
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.8	156.925	191.160
Immobilisations incorporelles	5.1.9	33.397	38.710
Ecarts d'acquisition	5.1.10		
TOTAL ACTIF		11.198.139	8.564.311

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

PASSIF	Notes	31/12/21	31/12/20
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	2.330.161	2.101.195
Dettes envers la clientèle	5.2.3	2.732.655	1.793.937
Titres de créance émis	5.2.4	3.847.118	2.677.400
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		84.719	70.488
Passifs d'impôt différé		176.347	110.276
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	983.496	940.062
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	42.593	37.279
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		182.944	208.332
Capitaux propres		818.106	625.340
Capitaux propres part du groupe		818.106	625.340
Capital et réserves liées		193.201	193.201
Réserves consolidées		432.139	437.590
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-659	
Résultat de l'exercice		193.425	-5.451
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		11.198.139	8.564.311

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Notes	31/12/21	31/12/20
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	630.832	516.396
- Intérêts et charges assimilés	6.1	-183.021	-145.267
MARGE D'INTERET		447.812	371.128
+ Commissions (produits)	6.2	91.423	81.952
- Commissions (charges)	6.2	-14.912	-5.693
MARGE SUR COMMISSIONS		76.511	76.259
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3		
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	-3.889	
+ Produits des autres activités	6.5	48.409	40.578
- Charges des autres activités	6.5		-4.152
PRODUIT NET BANCAIRE		568.844	483.813
- Charges générales d'exploitation	6.6	-182.647	-154.278
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-16.394	-16.420
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		369.803	313.115
Coût du risque	6.8	-55.604	-324.194
RESULTAT D'EXPLOITATION		314.199	-11.079
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		5.020	9.808
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔT		319.219	-1.271
- Impôt sur les résultats	6.9	-125.794	-4.180
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		193.425	-5.451
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		193.425	-5.451
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	100	-3
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/21	31/12/20
RESULTAT NET		193.425	-5.451
Ecarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES		193.425	-5.451
Dont Part du Groupe		193.425	-5.451
Dont Part des minoritaires			

5.1.1 VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	31/12/21		31/12/20	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1.379		1.447	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	74		183	
Total	1.452		1.630	

Publiés en milliers de dirhams

5.1.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/21	31/12/20
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Bons du Trésor		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	499.837	499.955
Total	499.837	499.955

5.1.3 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/21	31/12/20
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Bons du Trésor		
Autres Instruments		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	8.521	
Total	8.521	

5.1.6 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/21	31/12/20
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales						
- Crédits à l'exportation						
Crédits à la consommation				10.212.018	10.212.018	7.989.808
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers						
Intérêts courus à recevoir						
Valeurs reçues en pension						
Créances acquises par affecturation						
Autres créances				5.114	5.114	5.851
Encours bruts				10.217.132	10.217.132	7.995.659
Dépréciations				798.088	798.088	751.687
Encours nets				9.419.044	9.419.044	7.243.972

	31/12/21				31/12/20			
Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	7.804.511	1.323.891	1.083.616	10.212.018	4.687.879	2.451.914	855.865	7.995.659
Dépréciations	55.490	93.830	648.768	798.088	40.888	178.551	532.248	751.687
Net	7.749.021	1.230.061	434.848	9.413.930	4.646.991	2.273.363	323.618	7.243.972

5.1.5 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	31/12/21	31/12/20
A vue	69.748	82.969
Comptes ordinaires	69.748	82.969
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total Brut	69.748	82.969
Dépréciation		
Total Net	69.748	82.969

5.1.7 COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

	31/12/21	31/12/20
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	409.027	168.340
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	53.647	8.805
Débiteurs Divers	394.935	183.323
Comptes de liaison		
Total	857.609	360.468

5.1.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/20	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 31/12/21
Terrains et constructions	131.769		118		131.652
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	41.577	2.377	553		43.402
Autres immobilisations corporelles	36.433	3.369	68		39.734
En-cours	10.162	3.765	3.536		10.392
Droit d'utilisation					
Total	219.942	9.511	4.274		225.179

5.1.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur brute au 31/12/20	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31/12/21
Valeur brute	110.115	2.320	1.058		111.377
Amortissement	71.405			4.999	77.980
Valeur nette	38.710	2.320	1.058	-4.999	33.397

Publiés en milliers de dirhams

5.2.2 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Total 31/12/21	Total 31/12/20
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		
Comptes ordinaires créditeurs		203.345		203.345	242.240
Valeurs données en pension		499.837		499.837	499.955
- Au jour le jour					
- À terme		499.837		499.837	499.955
Emprunts de trésorerie		1.623.929		1.623.929	1.356.548
- Au jour le jour					
- À terme		1.623.929		1.623.929	1.356.548
Emprunts financiers					
Intérêts courus à payer		3.051		3.051	2.452
Autres dettes					
Total		2.330.161		2.330.161	2.101.195

5.2.3 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	Secteur privé			Total 31/12/21	Total 31/12/20
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières		
Comptes à vue créditeurs					
Comptes d'épargne					
Dépôts à terme					
Valeurs données en pension					
Autres comptes créditeurs			2.732.655	2.732.655	1.793.937
Intérêts courus à payer					
Total			2.732.655	2.732.655	1.793.937

5.2.4 TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

	31/12/20	Augmentation	Diminution	31/12/21
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	2.677.400	2.090.000	920.282	3.847.118
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
Total	2.677.400	2.090.000	920.282	3.847.118

5.2.5 COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

	31/12/21	31/12/20
Opération diverses sur titres	500.681	501.266
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	390.905	211.800
Dividendes à payer		
Autres passifs	91.910	226.996
Total	983.496	940.062

5.2.6 PROVISIONS

Provisions	31/12/20	Augmentation	Diminution	31/12/21
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	23.287	3.547	659	26.174
Provisions pour autres risques et charges	13.993	2.960	533	16.419
Total	37.279	6.507	1.192	42.593

6.1 MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/21	31/12/20
Sur opérations avec les établissements de crédits	18	36
Sur opérations avec la clientèle	628.540	516.359
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	2.274	
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'intérêt	630.832	516.396
Sur opérations avec les établissements de crédits	69.706	44.881
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	102.713	93.400
Sur dettes subordonnées	10.602	6.985
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés		
Charges d'intérêt	183.021	145.267

6.2 COMMISSIONS

	31/12/21			31/12/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	91.423		91.423	81.952		81.952
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	91.423		91.423	81.952		81.952
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers	14.912	-14.912		5.693	-5.693	
Sur opération de paiement	14.912	-14.912		5.693	-5.693	
Sur opération de change						
Autres						
Produits nets des commissions	91.423	14.912	76.511	81.952	5.693	76.259

Publiés en milliers de dirhams

6.3 RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/21	31/12/20
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		

6.5 RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/21	31/12/20
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	48.409	36.425
Produits et charges nets des autres activités	48.409	36.425

6.6 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/21	31/12/20
Charges de personnel	106.087	93.895
Impôts et taxes	1.942	1.652
Services extérieurs et autres charges	74.618	58.731
Charges d'exploitation	182.647	154.278

CHARGES DU PERSONNEL

	31/12/21	31/12/20
Salaires et appointements	64.462	54.782
Primes et indemnités	16.531	15.439
Charges de retraite	15.935	15.104
Charges d'assurances sociales	6.048	5.170
Autres charges de personnel	3.112	3.400
Total	106.087	93.895

6.7 AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

	31/12/21	31/12/20
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4.999	4.705
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11.395	11.715
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
Total	16.394	16.420

6.8 COÛT DU RISQUE

	31/12/21	31/12/20
Dotations aux provisions	319.644	314.980
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	316.684	314.980
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	2.960	
Reprise de provisions	270.817	4.344
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	270.283	
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	533	4.344
Variation des provisions	48.827	310.635
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	10.770	16.114
Récupérations sur prêts et créances amorties	-3.993	-2.555
Autres pertes		
Coût du risque	55.604	324.194

6.9 CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/21	31/12/20
Charge d'impôts courants	89.884	70.488
Charge d'impôts différés	35.909	-66.308
Charge d'impôts de la période	125.794	4.180

6.10 RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILLUÉ PAR ACTION

	31/12/21	31/12/20
Résultat net part du Groupe	193.425	-5.451
Nombre d'actions ordinaires émises	1.932	1.932
Résultat par action en dirhams	100	-3

7 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/21	31/12/20
Engagements de financements et de garantie donnés	326	3.766
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	326	3.766
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	326	3.766
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		

	1.418	3.489
Engagements de financements et de garantie reçus	1.418	3.489
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1.418	3.489
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	1.418	3.489
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues		

Publiés en milliers de dirhams

8 TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2020	193.200	1		431.568	571				625.340
Changement de méthodes comptables									
Autres variations (Actualisation IAS 19)				-659					-659
Capitaux propres d'ouverture 1er janvier 2021	193.200	1		430.909	571				624.681
Opérations sur capital									
Paievements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes									
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2021				193.425					193.425
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)									
Variation de périmètre									
Autres variations									
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2021	193.200	1		624.335	571				818.106

9 INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/21	31/12/20
1. Résultat avant impôts (A)	319.219	-1.271
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13.879	16.420
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	-13.030	12.603
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement		
9. +/- Autres mouvements	-125.794	70.479
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	-124.945	99.501
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	160.429	698.494
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1.236.354	-610.015
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1.160.656	-112.774
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-262.534	2.244
15. - Impôts versés	-74.548	-74.659
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	-252.351	-96.710
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)	-58.077	1.521
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	25.669	-956
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	25.669	-956
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	74.548	-78.401
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-25.389	78.332
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)	49.160	-68
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)	16.751	496

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE

	31/12/21	31/12/20
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1.630	1.134
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1.630	1.134
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	18.381	1.630
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	18.381	1.630
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	16.751	496

10.1 PREUVE D'IMPÔTS

	31/12/21	31/12/20
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	193.425	-5.451
Impôts exigibles (IS)	89.884	70.488
Impôts différés	35.909	-66.308
TOTAL CHARGE FISCALE CONSOLIDÉE IFRS	125.794	4.180
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	319.219	-1.271
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	39,41%	-329,00%
Montant de différences de taux mère/filiale	-524	-992
Impôt sur différences temporelles	-4.375	-4.917
Effet des autres éléments	-5.166	-4.945
Charge fiscale recalculée		
Taux d'impôt légal au Maroc	37%	37%

10.2 VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	31/12/20	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/21
Impôts différés actifs	134.988	2.520	-244	137.264
Impôts différés passifs	110.276	38.429		148.705
Impôts différés actifs / passifs	24.712	-35.909	-244	-11.441

Publiés en milliers de dirhams



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société

Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC" S.A
57, Bd Abdelmoumen Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 818.106 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 193.425. Ces états ont été établis par le Conseil d'Administration le 14 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date. Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse
Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe SOFAC, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.
L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :	Nous avons concentré nos travaux sur les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA les plus significatifs.
- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3, - Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,	Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :
Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.	- Étudié la conformité de la norme IFRS 9 mise en œuvre, - rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité, - vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon, - apprécié le bien fondé des hypothèses et paramètres utilisés pour l'estimation des pertes de crédit attendues.
Au 31 décembre 2021, le montant total des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 9.419; le montant total des dépréciations s'élève à MMAD 798.	Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.	



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 23 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 43 00 - Fax : 05 22 29 96 70

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Taha FERDAOUS
Associé
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél : 05 22 42 54 25
Fax : 05 22 42 54 20

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

RISQUE DE CRÉDIT

a - Politique de gestion du risque de crédit

Le **Risque de Crédit** est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

Sofac a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un **Risque de Crédit** ou de contrepartie pour compte propre.

b - Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques** : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé.

- **Comité Risque de crédit** : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

c - Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de **Risque de Crédit** des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

d - Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la **stabilité** et la **performance** du score.

e - Surveillance des risques – contrôles à priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôles est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

f - Surveillance du portefeuille des engagements

La **surveillance du portefeuille des engagements** se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les **analyses multicritères du portefeuille des engagements** sont un contrôle à posteriori qui consiste à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

g - Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

h - Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. À partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personæ - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

a - Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

• Identification des risques :

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'événement de risque), une catégorie d'événement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

• Évaluation des risques :

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité)

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

• Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

• Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

• Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

b - Comitologie

À travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

À cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- Évaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;
- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

c - Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

À Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ – ALM

a - Evaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

Sofac procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans... 10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

b - Evaluation du Risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

c - Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

d - Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

Publiés en milliers de dirhams

Comptes sociaux au 31/12/21

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31/12/21	31/12/20
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.657.254	1.196.382
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18	36
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	527.872	461.460
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	25.183	24.003
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	973.247	597.517
6. Commissions sur prestations de service	104.091	98.372
7. Autres produits bancaires	26.843	14.994
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.063.717	714.958
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	67.411	42.458
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	113.315	100.385
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	863.765	562.566
12. Autres charges bancaires	19.227	9.550
III. PRODUIT NET BANCAIRE	593.537	481.423
13. Produits d'exploitation non bancaire	661	701
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	264.090	201.740
15. Charges de personnel	99.078	86.866
16. Impôts et taxes	1.936	1.637
17. Charges externes	150.645	102.034
18. Autres charges générales d'exploitation	2.952	2.369
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9.479	8.834
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES	310.734	365.264
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	297.004	246.008
21. Pertes sur créances irrécouvrables	10.770	16.803
22. Autres dotations aux provisions	2.960	102.454
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	186.970	158.028
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	182.270	151.128
24. Récupérations sur créances amorties	3.993	2.555
25. Autres reprises de provisions	707	4.344
VII. RESULTAT COURANT	206.343	73.148
26. Produits non courants	5.288	9.107
27. Charges non courantes	6.779	5.616
VIII. RESULTAT AVANT IMPÔTS	204.852	76.640
28. Impôts sur les résultats	71.089	59.314
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	133.762	17.326

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées		2.100		2.100	2.100		26.877	24.723	25.183
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/20	25.303	25.182	25.183
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2.000	100%	2.000	2.000	31/12/20	1.573	-459	
Autres titres de participation		16.000			8.521				
BADEEL SMARTLEASE		16.000	15%		4.464				
FT SOFAC AUTOLEASE				4.057	4.057				
TOTAL		18.100		2.100	10.621		26.877	24.723	25.183

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31/12/21	31/12/20
I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	527.890	461.496
2.(-) Intérêts et charges assimilées	180.725	142.843
Marge d'intérêt	347.164	318.653
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	973.247	597.517
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	863.765	562.566
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	109.482	34.951
5.(+) Commissions perçues	104.091	98.372
6.(-) Commissions servies	14.912	5.693
Marge sur commissions	89.179	92.679
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3.889	-3.739
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-4	-118
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3.893	-3.857
11.(+) Divers autres produits bancaires	51.697	38.997
12.(-) Diverses autres charges bancaires	94	
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	593.537	481.423
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	661	701
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	264.090	201.740
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	330.107	280.385
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	121.510	109.127
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	2.253	98.109
RESULTAT COURANT	206.343	73.148
RESULTAT NON COURANT	-1.492	3.492
19.(-) Impôts sur les résultats	71.089	59.314
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	133.762	17.326
	31/12/21	31/12/20
II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	133.762	17.326
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9.479	8.834
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	247	
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	142.994	26.160
31.(-) Bénéfices distribués		78.401
(+) AUTOFINANCEMENT	142.994	-52.241

Publiés en milliers de dirhams

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN ACTIF	31/12/2021	31/12/20
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1.452	1.630
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58.418	59.726
. A vue	58.418	59.726
. A terme		
3.Créances sur la clientèle	4.957.436	4.295.947
. Crédits de trésorerie et à la consommation	4.719.143	4.073.247
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	238.292	222.700
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement	499.837	499.955
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	499.837	499.955
. Titres de propriété		
6.Autres actifs	620.652	317.228
7.Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	10.621	2.100
9.Créances subordonnées		
10.Immobilités données en crédit-bail et en location	4.934.777	3.265.345
11.Immobilités incorporelles	21.814	23.832
12.Immobilités corporelles	39.116	39.341
Total de l'Actif	11.144.122	8.505.104

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

HORS BILAN	31/12/21	31/12/20
ENGAGEMENTS DONNES	326	3.766
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	326	3.766
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1.418	3.489
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1.418	3.489
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Nature des titres émis	Caractéristiques				Montant au fin de l'Exercice	
	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt	Emissions		Remboursements
Bons de Sociétés de Financement		24	2,23%	570.000		570.000
Bons de Sociétés de Financement	141.667	36	2,64%	920.000	141.667	920.000
Bons de Sociétés de Financement	220.000	48	3,30%		180.000	40.000
Bons de Sociétés de Financement	1.421.300	60	3,05%	600.000	483.000	1.538.300
Bons de Sociétés de Financement	841.667	72	3,26%		130.000	711.667
Intérêts courus à recevoir	52.767				-14.385	67.152
Total	2.677.400			2.090.000	920.282	3.847.118

BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/20
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.330.161	2.101.195
. A vue	203.345	242.668
. A terme	2.126.816	1.858.526
3.Dépôts de la clientèle	2.732.655	1.793.937
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	2.732.655	1.793.937
4.Titres de créance émis	3.847.118	2.677.400
. Titres de créance négociables émis	3.847.118	2.677.400
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	1.240.251	1.049.262
6.Provisions pour risques et charges	136.466	134.213
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées	182.944	208.332
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	175.180	175.180
12.Capital	193.200	193.200
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	172.384	155.058
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	133.762	17.326
Total du Passif	11.144.122	8.505.104

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

A1.1 PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

A1.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A1.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.

Pour le crédit classique, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), frais et capital restant dû.

Pour la LOA, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), frais et valeur nette comptable.

Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées.

Après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

- 20 % pour les créances préjudiciables.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises.

A1.4 LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires.

Publiés en milliers de dirhams

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT BRUT COMPTABLE	204.852	
1- Bénéfice net	204.852	
2- Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	13.172	
1- Courantes	6.718	
2- Non courantes	6.454	
III - DEDUCTIONS FISCALES	25.890	
1- Courantes	25.183	
2- Non courantes	707	
TOTAL	192.134	
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	192.134	
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés financiers	Emetteurs privés non financiers	Total 31/12/21	Total 31/12/20
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES NON COTES	510.458				510.458	502.055
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	499.837				499.837	499.955
TITRES DE PROPRIETE	10.621				10.621	2.100
TOTAL	510.458				510.458	502.055

DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Montant au 31/12/21	Montant au 31/12/20
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS						
				2.732.655	2.732.655	1.793.937
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL				2.732.655	2.732.655	1.793.937

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31/12/21	31/12/20
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1.632.071	1.172.379
2.(+) Récupérations sur créances amorties	3.993	2.555
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	5.701	9.809
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	1.063.717	714.958
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	6.780	5.616
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	254.611	192.906
7.(-) Impôts sur les résultats versés	71.089	59.314
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	245.568	211.948
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1.308	-59.304
9.(+) Créances sur la clientèle	-786.992	-592.493
10.(+) Titres de transaction et de placement	-8.403	-99.995
11.(+) Autres actifs	-303.424	-25.731
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1.669.431	-411.986
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	228.966	758.380
14.(+) Dépôts de la clientèle	938.718	20.475
15.(+) Titres de créance émis	1.169.718	-12.779
16.(+) Autres passifs	190.989	196.602
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-238.552	-226.830
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	7.016	-14.882
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	247	
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	7.235	8.557
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	25.183	24.003
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	18.195	15.446
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés	-25.389	78.332
28.(-) Dividendes versés		78.401
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-25.389	-68
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-178	496
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1.629	1.133
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1.451	1.629

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/21	Total au 31/12/20
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	74	58.418			58.492	59.909
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	74	58.418			58.492	59.909

Publiés en milliers de dirhams

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/21	Total 31/12/20
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				4.719.143	4.719.143	4.073.247
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				920.903	920.903	783.084
- Créances pré-douteuses				157.233	157.233	142.891
- Créances douteuses				28.739	28.739	27.037
- Créances compromises				734.931	734.931	613.156
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE				682.611	682.611	560.384
TOTAL				4.957.436	4.957.436	4.295.947

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

NATURE	Montant au 31/12/21	Montant au 31/12/20
Crédit TVA	53.678	11.597
TVA demandée en remboursement	195.728	
TVA récupérable	88.868	92.542
Crédit IS	59.314	64.201
Autres débiteurs	125.204	49.473
Comptes de régularisation - Actif	93.971	93.012
Charges à Répartir	3.889	6.404
TOTAL	620.652	317.228

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
23/11/21	VOITURE DE SERVICE	304	304		155		
16/02/21	MATERIEL HORS USAGE	316	314	2	93		
TOTAL		620	618	2	247		

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2021

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	499.837	499.837	502.319			
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/21	Montant au 31/12/20
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		203.345			203.345	242.668
VALEURS DONNEES EN PENSION		499.837			499.837	499.955
- au jour le jour						
- à terme		499.837			499.837	499.955
EMPRUNTS DE TRESORERIE		1.623.929			1.623.929	1.356.548
- au jour le jour						
- à terme		1.623.929			1.623.929	1.356.548
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		3.051			3.051	2.024
TOTAL		2.330.161			2.330.161	2.101.195

Publiés en milliers de dirhams

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	4.643.216	15.492.295	13.479.310	6.656.201	860.103	1.717.343	4.284	3.465	4.081	4.934.777
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	4.615.068	14.756.746	12.759.303	6.612.511	860.051	1.717.290	3.662	3.291	1.973	4.893.248
- Crédit-bail mobilier en cours	54.960	3.914.158	3.915.250	53.868						53.868
- Crédit-bail mobilier loué	4.522.809	10.712.741	8.747.559	6.487.991	848.390	1.683.083	3.662	3.291	1.973	4.802.936
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	37.299	129.847	96.495	70.651	11.661	34.207				36.444
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	174	236.485	203.934	32.725	52	52				32.673
- Crédit-bail immobilier en cours		166.950	155.400	11.550						11.550
- Crédit-bail immobilier loué	174	69.535	48.534	21.175	52	52				21.123
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE	27.973	499.064	516.073	10.965			623	173	2.109	8.856
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	4.643.216	15.492.295	13.479.310	6.656.201	860.103	1.717.343	4.284	3.465	4.081	4.934.777

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95.237	2.320	1.058	96.499	71.405	3.281		74.686	21.814
- Droit au bail	1.565			1.565					1.565
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	82.302	897		83.199	71.405	3.281		74.686	8.513
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	11.370	1.424	1.058	11.735					11.735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93.134	9.511	4.156	98.490	53.793	6.198	618	59.374	39.116
- Immeubles d'exploitation	6.445			6.445	4.232	233		4.465	1.980
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6.445			6.445	4.232	233		4.465	1.980
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	40.085	2.377	543	41.919	32.159	2.969	553	34.575	7.344
. Mobilier de bureau d'exploitation	6.731	603	152	7.181	5.501	452	161	5.792	1.389
. Matériel de bureau d'exploitation	3.794	24	87	3.730	3.658	100	87	3.670	60
. Matériel informatique	29.207	1.750		30.958	22.647	2.416		25.063	5.895
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	354		304	49	352	1	304	49	
. Autres matériels d'exploitation									
- Agencements et installations techniques	34.224	3.369	62	37.532	16.489	2.945	60	19.374	18.157
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2.209	0	6	2.203	914	52	6	960	1.243
- Immobilisations corporelles en cours	10.171	3.765	3.545	10.392					10.392
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	188.371	11.831	5.214	194.989	125.198	9.479	618	134.059	60.929

Publiés en milliers de dirhams

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

NATURE	Montant au 31/12/21	Montant au 31/12/20
Fournisseurs et Assimilés	138.203	98.982
Personnel	6.683	5.512
Organismes sociaux	4.345	3.848
Etat, impôts et taxes	138.032	122.705
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	32.491	62.425
Autres Comptes de régularisation - Passif	920.496	755.789
TOTAL	1.240.251	1.049.262

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/20	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/21
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	520.687	297.004	182.270		635.421
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	519.028	296.660	182.375		633.312
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	1.659	344	-105		2.109
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	134.213	2.960	707		136.466
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	134.213	2.960	707		136.466
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	654.901	299.964	182.977		771.887

* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêt des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETES SUBORDONNEES

NATURE	Montant au 31/12/21	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/20
Entreprises liées	104.000	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6 ^{ème} année	130.000
Entreprises apparentées				

MARGE D'INTERETS

NATURE	31/12/21	31/12/20
1- Intérêts et produits assimilés	527.890	461.496
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits	18	36
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	527.872	461.460
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
-2 Intérêts et charges assimilées	180.725	142.843
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	67.411	42.458
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	113.315	100.385
MARGES D'INTERET (1-2)	347.164	318.653

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/20	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/21
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175.180			175.180
Réserve légale	19.320			19.320
Autres réserves	22.394			22.394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133.466			133.466
Capital	193.200			193.200
Capital appelé	193.200			193.200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	155.058	17.326		172.384
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	17.326	-17.326	133.762	133.762
Total	540.764		133.762	674.526

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	8.249.660	Crédits à la consommation affectés	1.719.677
		Crédits à la consommation Non affectés	495.742
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	6.034.240
TOTAL	8.249.660		8.249.660
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	502.319	Valeurs données en pension	499.837
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	502.319		499.837

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	62.044	391.753	387.770	66.027
B. TVA à récupérer	92.542	621.906	625.580	88.868
. Sur charges	6.867	32.217	32.556	6.528
. Sur immobilisations	85.675	589.689	593.024	82.339
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	11.597	237.810		249.406

Solde déclaration TVA physique

Publiés en milliers de dirhams

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/21	31/12/20
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	326	3.766
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	326	3.766
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	1.418	3.489
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1.418	3.489
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

NATURE	31/12/21	31/12/20
Titres de transactions	329	
Titres de participation	25.183	24.003
Participations des entreprises liées		

DETAIL DES COMMISSIONS

NATURE	31/12/21	31/12/20
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	101.199	96.351
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	2.892	2.021
TOTAL	104.091	98.372

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Montants	Montants
A- Origine des résultats affectés	B- Affectation des résultats
	Réserve légale
Report à nouveau	Dividendes
Résultats nets en instance d'affectation	Autres réserves
Résultat net de l'exercice	17.326
Prélèvements sur les bénéfices	Report à nouveau
Autres prélèvements	
TOTAL A	17.326
	TOTAL B
	17.326

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	67.643	32.860	257.094	2.888.031	1.711.808	4.957.436
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	206.618	61.682	304.888	3.950.299	411.290	4.934.777
TOTAL	274.261	94.542	561.982	6.838.330	2.123.098	9.892.212
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	499.837	206.396		240.000	1.383.929	2.330.161
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	67.152	226.300	190.000	3.363.667		3.847.118
Emprunts subordonnés		655		104.000	78.289	182.944
TOTAL	566.988	433.351	190.000	3.707.667	1.462.218	6.360.223

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Montant du capital :	193.200.000,00 DHS			
Montant du capital social souscrit et non appelé :	0,00 DHS			
Valeur nominale des titres :	100,00 DHS			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 CASABLANCA	1.281.010	1.281.010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648.241	648.241	33,55%
Flottant		2.749	2.749	0,14%
TOTAL		1.932.000	1.932.000	100%

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	593.537	481.423	451.261
2- Résultat avant impôts	204.852	76.640	182.992
3- Impôts sur les résultats	71.089	59.314	64.201
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice		78.401	69.455
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	69,24	8,97	61,49
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	78.259	67.770	66.858
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	358	348	346

Publiés en milliers de dirhams

VENTILATION DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

NATURE	31/12/21	31/12/20
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	264.090	201.740
CHARGES DE PERSONNEL	99.078	86.866
IMPÔTS ET TAXES	1.936	1.637
CHARGES EXTERNES	150.645	102.034
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2.952	2.369
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	9.479	8.834

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES

NATURE	31/12/21	31/12/20
Produits d'exploitation non bancaires	661	701
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	182.270	151.128
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	3.993	2.555
Produits non courants	5.288	9.107
Total Autres Produits	192.212	163.492
Autres charges bancaires	19.227	9.550
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	297.004	246.008
Pertes sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	10.770	16.803
Charges non courantes	6.779	5.616
Total Autres charges	333.781	277.976

RESEAU AU 31 DÉCEMBRE 2021

RESEAU	31/12/21	31/12/20
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires)	54	53
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

RESULTATS DES OPERATIONS DE MARCHÉ

NATURE	31/12/21	31/12/20
PRODUITS	329	
Gains sur les titres de transaction	329	
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change		
CHARGES	4.221	3.857
Pertes sur les titres de transaction	4.217	3.739
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	4	118
RESULTAT	-3.892	-3.857

ETATS NEANTS

Code Etat	APPELATION
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021

EFFECTIFS	31/12/21	31/12/20
Effectifs rémunérés	365	351
Effectifs utilisés	365	351
Effectifs équivalent plein temps	365	351
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	101	94
Employés (équivalent plein temps) dont effectifs employés à l'étranger	264	257

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	206.343
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	6.718
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	25.183
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	187.879
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	71.089
. Résultat courant après impôts (=)	135.254

(*) (Hors Imputation des déficits reportables)

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT

Publiés en milliers de dirhams



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC" S.A
57, Bd Abdelmoumen Casablanca
Maroc

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOFAC S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 857.470 dont un bénéfice net de KMAD 133.762.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 14 février 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date. Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOFAC S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance pour les états de synthèse

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse
Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima. L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert : - L'identification des engagements en souffrances sensibles ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2021, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à MMAD 4.957 et MMAD 4.935. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 635. Au 31 décembre 2021, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, SOFAC a maintenu dans ses comptes une provision prospective, dont le montant a été actualisé, en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid19. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à : - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid- 19 ; - Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. Conformément à l'article 172 de la loi 95-17 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance la prise de participation intervenue au cours de l'exercice :

- BADEEL SMARTLEASE S.A : Acquisition de 24.000 actions à titre gratuit, représentant 15 % du capital de la société, et intégrées dans les comptes pour une valeur de MMAD 4,5.

Casablanca, le 23 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

FIDARC GRANT THORNTON
Membre du Conseil
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 45 70 - Fax : 05 22 28 06 70

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Taha FERDAOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 25